



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

- CONTRAT D'EAU POTABLE -

- DEMANDE DE CHANGEMENT D'ABONNE -

Ce formulaire doit impérativement être rempli et signé par l'ancien et le nouvel abonné.
Attention : formulaire en recto / verso.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANCIEN ABONNE

Mme M. Nom Prénom

Mme M. Nom Prénom

Pour les sociétés, merci de préciser votre n° SIRET :

Agissant en qualité de propriétaire copropriétaire locataire syndic

Nouvelle adresse de facturation

Code postal ___/___/___/___/___ Ville

Tél.

E-mail

Par la présente, je m'engage à payer la facture de fin de contrat.

Fait à le/...../..... Signature

INFORMATIONS CONCERNANT LE NOUVEL ABONNE

Mme M. Nom Prénom

et/ou Mme M. Nom Prénom

Pour les sociétés, merci de préciser votre n° SIRET :

Agissant en qualité de propriétaire copropriétaire locataire syndic

Adresse de facturation

Code postal ___/___/___/___/___ Ville

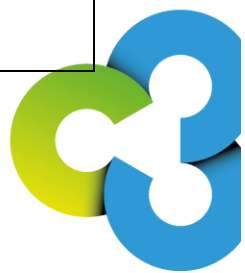
Tél.

E-mail

Nota : Si vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique, merci de joindre votre RIB.

Par la présente, je m'engage à respecter le règlement d'eau potable, qui est disponible sur le site internet de Saint-Louis Agglomération ainsi que sur demande auprès de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau, à payer les consommations, frais, redevances et taxes en vigueur ou à venir.

Fait à le/...../..... Signature



INFORMATIONS CONCERNANT LE COMPTEUR

N° du compteur

Adresse

Relevé : index de départ relevé le

Joindre obligatoirement une photo du compteur à cette demande.

INFORMATIONS CONCERNANT LE RENVOI DE CE DOCUMENT

Je vous invite à renvoyer ce document par e-mail ou voie postale à l'une des adresses suivantes (merci de prendre en compte l'adresse du compteur relevé) :

Antenne / Pôle	Saint-Louis Agglomération Antenne de Hagenthal-le-Bas 2 rue Oberdorf - 68220 HAGENTHAL-LE-BAS eau.hagenthal@agglo-saint-louis.fr 03 67 35 72 50		Saint-Louis Agglomération Pôle de proximité de Sierentz 57 rue Rogg Haas - 68510 SIERENTZ eau.sierentz@agglo-saint-louis.fr 03 89 28 34 33	
Liste des communes concernées	Attenschwiller	Michelbach-le-Bas	Bartenheim	Rantzwiller
	Folgensbourg	Michelbach-le-Haut	Brinckheim	Rosenu
	Hagenthal-le-Bas	Neuwiller	Geispitzen	Schlierbach
	Hagenthal-le-Haut	Ranspach-le-Bas	Helfrantzkirch	Sierentz
	Knoeringue	Ranspach-le-Haut	Kappelen	Steinbrunn-le-Haut
	Leymen	Wentzwiller	Kembs	Stetten
	Liebenswiller		Koetztingue	Uffheim
			Landser	Wahlbach
			Magstatt-le-Bas	Waltenheim
			Magstatt-le-Haut	Zaessingue

REMARQUE : l'eau potable pour les communes de Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Saint-Louis et Village-Neuf n'est pas gérée par Saint-Louis Agglomération. Merci de vous adresser directement à Veolia Eau (12 rue de Colmar à Hésingue ou au 0 969 323 554).

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Saint-Louis Agglomération pour établir les factures d'Assainissement et d'Eau à ses abonnés. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau de Saint-Louis Agglomération. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer à leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante : dpo@agglo-saint-louis.fr. »

